



## Rapport moral Association Cotentin Vol Libre Saison 2014

**Normalement une année ne fait pas l'autre. Pour 2014 c'est un peu vrai, les conditions aérologiques ont été meilleures qu'en 2013 !**

**Formations et qualifications pilotes**, un peu moins de candidats cette année.

**Compétitions**, le niveau se maintient en compétitions, par contre coté CFD Denis a explosé le compteur kilométrique ! Nathalie et Denis vous présenteront leur saison.

**Activité treuillage**, Notre ensemble remorque et treuil est enfin conforme et possède sa propre immatriculation. Cela bien sûr a représenté un coût non négligeable et un bon nombre d'heures de travail. Je remercie grandement notre comité départemental et notre Ligue qui ont bien participé au financement de cette mise en conformité. Par rapport à 2012 et 2013 où aucune activité de treuillage n'a été réalisée, nous avons réussi à placer 2 journées de treuillage cette année avec des adhérents bien motivés.

**Activité Handicare CVL**, Cotentin Vol Libre avec Curt Knabe était encore au rendez vous à l'édition 2014 d'Handiciel organisé par le club Eure en Ciel. De nombreux vols treuillés ont permis aux handicapés de s'adonner à la pratique du parapente.

**Sortie féminine**, 2014 un très bon millésime. Nos féminines se sont retrouvées dans un gîte près de St Brieux. Durant 4 journées la météo était de la partie avec des vols chaque jour sur différents sites Bretons. Chantal et Myriam sont déjà prêtes pour l'année prochaine

**Nos adhérents 2014**, 75 adhérents dont 73 licenciés, depuis une dizaine d'années le nombre de nos adhérents suit une progression assez régulière avec un bon sur 2014, 10 adhérents de plus qu'en 2013. Le nombre de pilotes féminines a bien progressé aussi avec un nombre stable de 12 pilotes depuis 2012. Nos licences jeunes oscillent de une à trois, ce n'est vraiment pas beaucoup et je pense que le frein reste essentiellement le coût.

**Communication**, Wilfried ne chôme pas, maintenance et maintien du system Sitouçavol (répondeur pour savoir si et où ça vole) et le calendrier Cotentin Vol Libre pour 2015, page Facebook « Voler dans la Hague » alimenté en quasi continu de très belles photos de nos activités sur le joli fond qu'est le littoral du Nord Cotentin.

**Sites de vol**, un grand merci à tous ceux qui encore cette année ont œuvré pour l'entretien et le maintien de la propreté de nos sites de vol. Nous sommes toujours locataires du site de Diélette qui nous coûte 800 € par an. Nos démarches pour l'acquisition de ces parcelles n'ont pas abouti, le propriétaire n'arrive toujours pas à nous donner un prix de vente. Nous relancerons nos démarches en 2015. Comme vous le savez peut être, la plus part de nos sites de vols sont sous protection du Symel (Syndicat Mixte Espace Littoraux de la Manche), mandaté par le Conservatoire du Littoral, de NATURA 2000 et du GON (Groupe Ornithologique Normand). Par rapport au GON nous devons être très vigilants à ce que nos évolutions ainsi que celles des pilotes de passage, sur les dunes de Biville ne se fassent en aucun cas du côté de la Mare de Vauville. Les dunes de Biville ne sont pas un site de vol référencé par notre Fédération et est donc encore plus fragile que les autres. A partir de 2015, 6 de nos sites de vol seront sous réglementation d'une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) du Conservatoire du Littoral. Dès la signature de cette AOT par notre Ligue tous les adhérents de CVL seront informés du contenu de cette convention et CVL sera tenu de faire respecter les articles de cette dernière par tous ses adhérents (exemple, nidification espèces protégées). Cette convention nous impose aussi, pour chaque site de vol concerné par cette dernière de mettre au point une procédure de déclenchement des secours en accord avec les services compétents. Présentation Procédure.

**Association Cotentin Vol Libre**

Affiliation Fédération française de Vol libre : 08232. Ecole française de Vol Libre N° 13919. Affiliation Jeunesse et Sport : S.50.16.86  
N° préfectoral de l'association : W502000602. Courrier : 8 rue des Ruettes 50340 Saint Germain le Gaillard. Tel : 02 33 04 16 21 volplaneaute@orange.fr

**Accidentologie**, accidents, fractures, petits bobos, 2014, pas mieux que 2013. Comme je l'ai dit l'année dernière je ne ferai pas de comptabilité, de commentaire ou de reproche sur ces accidents. J'inviterai seulement les protagonistes si ils le désirent, à partager leur analyse, ce qui pourra peut être servir aux autres pilotes. J'espère que l'année prochaine et les suivantes, l'accidentologie n'apparaîtra pas dans le bilan moral de CVL.

Cette année je ne vous donnerai qu'un conseil, celui de lire ou relire « le guide des bonnes pratiques chez les libéristes ». Guide édité par notre fédération et qui vous a été transmis par mail cet été. Si vous l'avez égaré, vous pouvez le télécharger sur notre site internet.

**Enfin, quels souhaits pour 2015 ?** (Pas très différents de ceux de 2014) Sans priorité particulière, je dirai, l'investissement d'un maximum d'entre nous dans la vie du club, des projets soutenus et aboutissants, des activités fédérant un maximum d'adhérents dans de conviviaux moments. Un maximum de réussite à nos compétiteurs présents et futurs, un maximum de réussite à tous nos pilotes qui se sont engagés dans un cursus de qualifications brevet, brevet confirmé, etc, et bien sûr une météo à la hauteur pour 2015.

A toutes et à tous, une saison 2015 riche en vols et en découvertes.

A. ROBERT  
Président de Cotentin Vol Libre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Robert', written in a cursive style with a large loop at the bottom.